



Séance du conseil d'administration du Cnous
Du 2 juillet 2020

Délibération CA-202007024
relative au rapport d'activité 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,
Vu le projet de rapport d'activité 2019,*

- **Point de l'ordre du jour**
- 3 – Rapport d'activité 2019
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du rapport d'activité 2019

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 31
Quorum : 10
Nombre de membres participant à la délibération : 19
Nombre de procurations : 10
Abstentions : 0
Pour : 29
Contre : 0

Fait à Vanves, le 7 juillet 2020


Dominique MARCHAND

Pièces jointes :
Rapport d'activité 2019